

Violences - Justice et Neurosciences

Colloque du mercredi 4 juin 2014

Chambre des Notaires de Paris, 12 avenue Victoria 75001 Paris (métro Châtelet)

PROGRAMME

Ces dernières années de nombreuses avancées ont été réalisées dans le domaine des neurosciences, permettant d'appréhender certaines manifestations psychiques et psychiatriques en termes de neuroanatomie, neuropsychologie et neurobiologie, ouvrant la voie à des applications diagnostiques et thérapeutiques, mais aussi à de nombreuses interrogations.

14h: Accueil

Présidence de la Chambre des Notaires de Paris

Introduction

Christiane TRICOT, Présidente nationale de l'Union Européenne Féminine - section Française

Modérateur : Monique MARTINET, Neuro-Psychiatre Pédiatre, Expert au Tribunal, Présidente internationale de la Commission Santé Union Européenne Féminine, Présidente de l'Association Information Recherche (AIR)

14h15: Première partie

Des travaux ont retenu une corrélation, parfois estimée « invariante », entre des lésions cérébrales et certaines pathologies psychiatriques, dans lesquelles sont observés divers comportements délictuels, interrogeant les notions de libre arbitre et de responsabilité, et en conséquence posant la question de la place à donner à l'imagerie cérébrale, anatomique ou fonctionnelle, dans le champ expertal - et celle de leur fiabilité scientifique (Loi de bioéthique 2011-814, nouvel article 16-14 du Code Civil).

Quels pré requis pour un recours à l'imagerie cérébrale fonctionnelle dans les prétoires

Professeur Olivier OULLIER, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille, Laboratoire de Psychologie Cognitive (UMR 7290), Fédération de recherche 3 C (Comportement, Cerveau et Cognition) (FR 3512)

L'expertise judiciaire et le nouvel article 16-14 du code civil

Christian BYK, Magistrat, Secrétaire général de l'Association Internationale Droit Ethique et Science (AIDES)

16h: Deuxième partie

La pathologie psychotraumatique a été particulièrement étudiée avec mise en évidence de mécanismes neurobiologiques sous-tendant les troubles de la mise en mémoire et de la remémoration, donnant des explications à leurs conséquences cliniques sévères, dont le risque de répétition, et apportant ainsi un aspect plus rationnel aux interventions thérapeutiques.

Les psychotraumatismes survenus pendant l'enfance ont des conséquences d'autant plus graves qu'ils ne sont pas diagnostiqués, et donc non traités.

La mémoire traumatique, un problème de Santé Publique

Muriel SALMONA, Psychiatre Psychothérapeute, chercheuse et formatrice en Psychotraumatologie et en Victimologie, auteur « Le livre noir des violences sexuelles »

Neurosciences et mémoire traumatique chez l'enfant

Monique MARTINET

17h30: Clôture

Neurosciences et comportement : le danger du réductionnisme

André NIEOULLON

Professeur de Neurosciences, Université d'Aix-Marseille, Président du Conseil scientifique de la Fédération pour la Recherche sur le Cerveau (FRC), ancien Président de la Société Française des Neurosciences, Membre associé de la Société Française de Neurologie